

Date de révision: 20 Octobre, 2025

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit 43900

Identité du produit Slide Super Grease

Autres moyens d'identification; 43900T, 43900-01, 439900-03,

43900-7, 43900-35, 43900-400

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Ejector Pin Grease

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Slide Products Inc.

430 Wheeling Road Wheeling, IL 60090

Initial Supplier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF

Identifier:

ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE

FICHIER FDS ENTIÈREMENT CONFORME

Secours

Téléphone No Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)

1-800-535-5053 (North America)

Service clientèle: Phone: 1-847-541-7220

Fax: 1-847-541-7986



Date de révision: 20 Octobre, 2025

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage



Attention

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement.

[Réponse]:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

Garder sous clef.

[Disposition]:

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

Date de révision: 20 Octobre, 2025

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
1-Decene, homopolymer, hydrogenated	75 - 100	Asp. Tox. 1;H304	
Numéro CAS: 68037-01-4			Pas de données
Synonymes : Aucune information disponible			disponibles.
Poly(tetrafluoroethene)	5 - 10	Non Classé	
Numéro CAS: 9002-84-0			Pas de données
Synonymes : Aucune information disponible			disponibles.
Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with	5 - 10	Non Classé	
silica			Pas de données
Numéro CAS: 68611-44-9			disponibles.
Synonymes : Aucune information disponible			
Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester	0.1 - 1.0	Aquatic Chronic	Facteur M chronique:
Numéro CAS: 597-82-0		1;H410	10
Synonymes : Aucune information disponible			*PBT/vPvB
Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and	0.1 - 1.0	peau Irrit. 2;H315	
dihexyl phosphates		yeux Irrit. 2;H319	Pas de données
Numéro CAS: 80939-62-4		Aquatic Chronic	disponibles.
Synonymes : Aucune information disponible		2;H411	

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

^{*}PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration

est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération

et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10

minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au

savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.

Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée. Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la zone et éviter de respirer les vapeurs. Prendre les mesures de protection individuelle indiquées à la section 8.

Contenir et absorber le déversement avec des matériaux non combustibles, par exemple du sable, de la terre et de la vermiculite. Placer dans des conteneurs fermés à l'extérieur des bâtiments et éliminer conformément à la réglementation sur les déchets.

Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages. Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
597-82-0	Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl	ACGIH	Aucune limite établie
	ester	Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-	Aucune limite établie
		Britannique	
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-	Aucune limite établie
		Brunswick	
		Terre-Neuve-et-	Aucune limite établie
		Labrador	
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-	Aucune limite établie
		Ouest	
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-	Aucune limite établie
		Édouard	
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
9002-84-0	Poly(tetrafluoroethene)	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-	Aucune limite établie
		Britannique	
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-	Aucune limite établie
		Brunswick	
		Terre-Neuve-et-	Aucune limite établie
		Labrador	



Date de révision: 20 Octobre, 2025

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-	Aucune limite établie
		Ouest	
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince- Édouard	Aucune limite établie
		Québec	2.5 mg/m³TWAEV (decomposition products; determine
		Quebec	quantitatively the decomposition products in
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
68037-01-4	Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-	Aucune limite établie
		Britannique	
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-	Aucune limite établie
		Brunswick	
		Terre-Neuve-et-	Aucune limite établie
		Labrador	P 5 6 1 P
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
			Aucune limite établie
		Ouest	Augus a lisaita dhahia
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince- Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
68611-44-9	Silane, dichlorodimethyl-, reaction	ACGIH	Aucune limite établie
00011-44-5	products with silica	Alberta	Aucune limite établie
	producto min cinca	Colombie-	Aucune limite établie
		Britannique	radana anna diabad
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-	Aucune limite établie
		Brunswick	
		Terre-Neuve-et-	Aucune limite établie
		Labrador	
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		lerritoires du Nord- Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-	Aucune limite établie
		Édouard	
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
80939-62-4	Amines, C11-14-branched alkyl,	ACGIH	Aucune limite établie
	monohexyl and dihexyl phosphates	Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-	Aucune limite établie
		Britannique	
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-	Aucune limite établie
		Brunswick	
		Terre-Neuve-et-	Aucune limite établie
		Labrador	
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie



Date de révision: 20 Octobre, 2025

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
		Territoires du Nord-	Aucune limite établie
		Ouest	
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-	Aucune limite établie
		Édouard	
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg/m3 OSHA PEL et 5 mg/m3 ACGIH.

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite

d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et

homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utilser un filtre de combinaison multicouche,

par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou

comprimé.

Yeux Lunettes de sécurité de protection recommandées.

Peau Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Translucent Semi-solid

Odeur Faible

Seuil olfactif
pH
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition Aucune information disponible

(°C)
Point d'éclair >220 °C (>428 °F)

Taux d'évapouration Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Nest pas applicable

Limites supérieures/inférieures

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Aucune information disponible

Limite supérieure d'explosivité:

Tension de vapeur (Pa)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Densité de vapeurAucune information disponibleDensitéAucune information disponible

Solubilité dans l'eau Aucune information disponible

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation (°C)

Aucune information disponible

Température de dégradation (°C)

Viscosité (cSt)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Oxidising properties

Aucune information disponible

Explosive propertiesAucune information disponible **Density (g/cm3) 20C**0,89 /g/cm³(7,427 lbs/gal)

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque: En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated - (68037-01-4)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Poly(tetrafluoroethene) - (9002-84-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with silica - (68611-44-9)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester - (597-82-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}
Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates - (80939-62-4)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalcInhV}	{CalcInhDM}	{CalcInhG}

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
597-82-0	Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
9002-84-0	Poly(tetrafluoroethene)	CIRC	Groupe 3
		ACGIH	Aucune limite établie
68037-01-4	Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
68611-44-9	Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with silica	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
80939-62-4	Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée		Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non applicable
Sensibilisation respiratoire		Non applicable
Sensibilisation cutanée		Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		Non applicable
Cancérogénicité		Non applicable
Toxicité pour la reproduction		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Non applicable
Danger par aspiration		Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated - (68037-01-4)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Poly(tetrafluoroethene) - (9002-84-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with silica - (68611-44-9)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester - (597-82-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates - (80939- 62-4)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit contient des produits chimiques PBT / vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 14. Informations relatives au transport

Non réglementé pour les emballages de moins de 5 L (1,3 gallon) ou 5,0 kg (11 lb). Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nations unies			
Classe(s) de danger pour le transport	Classe:Non applicable	Classe:Non applicable	Classe:Non applicable
	Sous-classe:Non applicable	Sous-classe:Non applicable	Sous-classe: Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada:

Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates 1-Decene, homopolymer, hydrogenated Phosphorothioic acid, O,O,O-triphenyl ester Poly(tetrafluoroethene) Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with silica

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



Date de révision: 20 Octobre, 2025

Section 16. Autres informations

Date de révision

20 Octobre, 2025

<u>NFPA</u>	Health Hazards	Flammability	Instability	Special Hazards
	Not determined	Not determined	Not determined	Not determined
<u>HMIS</u>	Health Hazards 0	Flammability	Physical Hazards	Personal Protection

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis de non-responsabilité: les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisez ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document